

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2019

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 74.749.785, un actif net de D : 74.581.824 et un bénéfice de la période de D : 1.244.267.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 34,66% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 61,60% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 31 Décembre 2019, 37,03% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	<u>25 910 552</u>	<u>956 527</u>
Obligations et valeurs assimilées		23 118 796	100 098
Titres OPCVM		2 791 756	856 429
Placements monétaires et disponibilités		<u>46 043 268</u>	<u>2 048 317</u>
Placements monétaires	5	45 760 038	1 993 019
Disponibilités		283 230	55 298
Créances d'exploitation	6	<u>2 795 965</u>	<u>80</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>74 749 785</u></u>	<u><u>3 004 924</u></u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	161 799	5 636
Autres créditeurs divers	8	6 162	262
TOTAL PASSIF		<u><u>167 961</u></u>	<u><u>5 898</u></u>
ACTIF NET			
Capital	9	69 463 233	2 967 051
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		5 118 591	31 975
ACTIF NET		<u><u>74 581 824</u></u>	<u><u>2 999 026</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>74 749 785</u></u>	<u><u>3 004 924</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	10	255 337	539 076	98	98
Revenus des obligations et valeurs assimilées		255 337	511 723	98	98
Revenus des titres OPCVM		-	27 353	-	-
Revenus des placements monétaires	11	1 119 773	2 929 636	28 256	28 898
Revenus des prises en pension	12	-	198 372	1 932	1 932
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 375 110	3 667 084	30 286	30 928
Charges de gestion des placements	13	(161 795)	(423 721)	(5 522)	(5 636)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 213 315	3 243 363	24 764	25 292
Autres charges	14	(21 043)	(53 008)	(781)	(793)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 192 272	3 190 355	23 983	24 499
Régularisation du résultat d'exploitation		979 977	1 928 236	7 474	7 476
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 172 249	5 118 591	31 457	31 975
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(979 977)	(1 928 236)	(7 474)	(7 476)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 139	7 789	3 420	3 420
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		44 856	68 636	709	709
RESULTAT DE LA PERIODE		1 244 267	3 266 780	28 112	28 628

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 1/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 1/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 244 267	3 266 780	28 112	28 628
Résultat d'exploitation	1 192 272	3 190 355	23 983	24 499
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	7 139	7 789	3 420	3 420
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	44 856	68 636	709	709
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	16 764 303	68 316 018	1 869 596	1 970 398
Souscriptions				
- Capital	43 458 556	118 379 057	3 704 800	4 754 100
- Régularisation des sommes non distribuables	526 138	1 363 758	341	341
- Régularisation des sommes distribuables	2 871 966	4 687 058	15 185	15 187
Rachats				
- Capital	(27 860 818)	(52 735 349)	(1 842 600)	(2 791 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(339 550)	(619 684)	(419)	(419)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 891 989)	(2 758 822)	(7 711)	(7 711)
VARIATION DE L'ACTIF NET	18 008 570	71 582 798	1 897 708	1 999 026
ACTIF NET				
En début de période	56 573 254	2 999 026	1 101 318	1 000 000
En fin de période	74 581 824	74 581 824	2 999 026	2 999 026
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	529 405	29 630	11 008	10 000
En fin de période	685 169	685 169	29 630	29 630
VALEUR LIQUIDATIVE	108,852	108,852	101,216	101,216
TAUX DE RENDEMENT	1,86%	7,54%	1,17%	1,22%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999. Exceptionnellement, le premier exercice de la SICAV s'étend du 27 septembre 2018 au 31 décembre 2018.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 25.910.552 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		22 152 998	23 118 796	31,00%
Obligation de sociétés		22 152 998	23 118 796	31,00%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	999 000	1 017 305	1,36%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	1 380 000	1 409 631	1,89%
ATB 2007/1	20 000	1 040 000	1 089 407	1,46%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	15 000	1 500 000	1 593 822	2,14%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	1 500 000	1 509 889	2,02%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	800 000	843 937	1,13%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	1 500 000	1 593 771	2,14%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	21 000	1 679 998	1 732 913	2,32%
STB 2008/1	50 000	2 800 000	2 940 165	3,94%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 511 902	2,03%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	270 000	270 060	0,36%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	950 000	1 024 230	1,37%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	550 000	591 668	0,79%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	15 000	1 500 000	1 614 953	2,17%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	1 184 000	1 240 516	1,66%
HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	1 000 000	1 041 434	1,40%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	2 000 000	2 093 193	2,81%
Titres OPCVM		2 780 547	2 791 756	3,74%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	26 350	2 780 547	2 791 756	3,74%
TOTAL		24 933 545	25 910 552	34,74%
Pourcentage par rapport au total actifs				34,66%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 45.760.038 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>					
BT AURES au 23/01/2020 (au taux de 11,55%)	30 jours	Amen Bank	1 488 560	1 491 589	2,00%
			16 155 738	16 869 531	22,62%
<u>Certificats de dépôt</u>					
Certificat de dépôt AB au 04/03/2020 (au taux de 10,75%)	366 jours		1 842 362	1 972 866	2,65%
Certificat de dépôt UIB au 29/01/2020 (au taux de 10,78%)	310 jours		1 398 069	1 490 793	2,00%
Certificat de dépôt BH au 08/02/2021 (au taux variable TMM+4,25%)	731 jours		3 000 000	3 247 051	4,35%
Certificat de dépôt ATB au 04/03/2020 (au taux de 11,33%)	190 jours		1 909 723	1 970 066	2,64%
Certificat de dépôt ATB au 13/03/2020 (au taux de 11,33%)	190 jours		1 909 723	1 965 790	2,64%
Certificat de dépôt TSB au 04/03/2020 (au taux de 11,83%)	190 jours		1 905 973	1 968 823	2,64%
Certificat de dépôt BNA au 01/04/2020 (au taux de 11,9%)	190 jours		1 905 448	1 954 715	2,62%
Certificat de dépôt AB au 12/12/2020 (au taux de 12%)	360 jours		457 143	457 738	0,61%
Certificat de dépôt BNA au 26/11/2020 (au taux de 12,1%)	360 jours		1 827 297	1 841 689	2,47%
			26 700 000	27 398 918	36,74%
<u>Comptes à terme</u>					
Placement BH au 08/01/2020 (au taux variable TMM+4,25%)	6 mois		3 000 000	3 140 591	4,21%
Placement AB au 27/01/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		2 000 000	2 060 879	2,76%
Placement AB au 28/01/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		1 000 000	1 030 194	1,38%
Placement AB au 05/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	160 jours		1 500 000	1 546 027	2,07%
Placement AB au 06/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		300 000	308 395	0,41%
Placement AB au 11/02/2020 (au taux fixe 10,9%)	12 mois		2 300 000	2 478 031	3,32%
Placement AB au 12/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	160 jours		3 100 000	3 189 796	4,28%
Placement TSB au 04/03/2020 (au taux fixe 11,83%)	190 jours		2 000 000	2 065 679	2,77%
Placement AB au 18/11/2020 (au taux fixe 11,56%)	350 jours		900 000	906 362	1,22%
Placement AB au 01/01/2020 (au taux fixe 10,82%)	3 mois		1 000 000	1 021 344	1,37%
Placement AB au 02/03/2020 (au taux fixe 11,56%)	3 mois		400 000	402 929	0,54%
Placement AB au 26/11/2020 (au taux fixe 11,55%)	350 jours		1 500 000	1 507 574	2,02%
Placement AB au 09/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	350 jours		300 000	300 537	0,40%
Placement AB au 18/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours		1 000 000	1 002 046	1,34%
Placement AB au 22/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours		2 000 000	2 002 046	2,68%
Placement ATB au 20/02/2020 (au taux fixe 11,31%)	3 mois		500 000	504 958	0,68%
Placement AB au 27/02/2020 (au taux fixe 11,56%)	3 mois		3 300 000	3 327 592	4,46%
Placement AB au 05/03/2020 (au taux fixe 11,55%)	3 mois		600 000	603 938	0,81%
TOTAL			44 344 298	45 760 038	61,36%
Pourcentage par rapport au total des actifs					61,22%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à D : 2.795.965, contre un solde de D : 80, à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	134 149	-
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	1 200	-
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	2 660 616	-
Autres débiteurs	-	80
Total	<u>2 795 965</u>	<u>80</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à D : 161.799, contre D : 5.636, à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	161 799	5 636
Total	<u>161 799</u>	<u>5 636</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à D : 6.162, contre D : 262, au 31/12/2018 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance du CMF	6 162	262
Total	<u>6 162</u>	<u>262</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2019, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	2 967 051
Nombre de titres	29 630
Nombre d'actionnaires	60

Souscriptions réalisées

Montant	118 379 057
Nombre de titres émis	1 182 171
Nombre d'actionnaires nouveaux	472

Rachats effectués

Montant	(52 735 349)
Nombre de titres rachetés	(526 632)
Nombre d'actionnaires sortants	(20)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 789
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	68 636
Régularisation des sommes non distribuables	36 654
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A) 31 975
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	707 420

Capital au 31-12-2019

Montant	69 463 233
Nombre de titres	685 169
Nombre d'actionnaires	512

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2019

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019 à D : 255.337, contre D : 98 pour la même période de l'exercice 2018 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
<u>Revenus des obligations</u>	<u>255 337</u>	<u>511 723</u>	<u>98</u>	<u>98</u>
- Intérêts	255 337	511 723	98	98
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	<u>27 353</u>	-	-
- Dividendes	-	27 353	-	-
TOTAL	255 337	539 076	98	98

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019 à D : 1.119.773, contre D : 28.256 pour la même période de l'exercice 2018, se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Intérêts des billets de trésorerie	3 029	3 029	-	-
Intérêts des comptes à terme	673 365	1 764 903	12 828	12 828
Intérêts des dépôts à vue	1 200	7 300	313	313
Intérêts des certificats de dépôt	442 179	1 154 404	15 115	15 757
TOTAL	1 119 773	2 929 636	28 256	28 898

Note 12 : Revenus des prises en pension

Ce poste présente un solde nul pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019, contre D : 1.932 pour la même période de l'exercice 2018, se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019		Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Intérêts des prises en pension	-		198 372	1 932	1 932
TOTAL	-		198 372	1 932	1 932

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 161.795, contre D : 5.522 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2018 et se détaille ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019		Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Rémunération de gestionnaire	161 795		423 721	5 522	5 636
TOTAL	161 795		423 721	5 522	5 636

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 21.043, contre D : 781, pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019		Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Redevance du CMF	16 997		44 508	580	592
Services bancaires et assimilés	4 046		8 500	201	201
TOTAL	21 043		53 008	781	793

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.